

Ecrit par le 29 avril 2026

## La Ville d'Apt inaugure son nouveau Centre Communal d'Action Sociale



**La Ville d'Apt a inauguré les nouveaux locaux de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), situé au 29 place Carnot, le mardi 11 mars.**

« Ces nouveaux espaces ne sont pas seulement des murs et des bureaux, ils sont le symbole concret de notre détermination à placer l'humain au cœur de nos préoccupations », a commencé par dire Véronique Arnaud-Deloy, maire d'Apt, lors de l'inauguration des nouveaux locaux du CCAS de la ville.

Ecrit par le 29 avril 2026

Le CCAS développe et applique la politique sociale de la Ville d'Apt. Il accompagne et renseigne les administrés dans diverses démarches concernant le handicap, la scolarisation en milieu spécialisé, les personnes âgées, le RSA (Revenu de Solidarité Active), les logements sociaux, ainsi que la garde et l'éducation des enfants. Ses missions relèvent à la fois de l'accès aux droits fondamentaux, du développement de services à la population, de la participation citoyenne, et du bien-être des habitants de la commune et parmi eux, les personnes fragilisées physiquement ou économiquement.

Depuis 2019, la Ville a confié à son CCAS la mission d'apporter des réponses concrètes aux Aptésiens sur bon nombre d'aspects de la vie quotidienne au travers de multiples actions telles que : l'élaboration d'un programme de réussite éducative pour les enfants de 2 à 16 ans habitants le quartier prioritaire et présentant des signes de fragilité, ou encore la mise en œuvre un plan d'actions de lutte contre les enjeux liés au vieillissement de la population avec notamment la prévention de la perte d'autonomie et le lien social. Le CCAS s'est également engagé à agir sur inégalités sociales et territoriales de santé.

### **Des nouveaux locaux pensés pour tous**

« Ces nouveaux locaux ont été choisis avec une exigence fondamentale : l'accessibilité pour tous », explique Véronique Arnaud-Deloy. Le lieu est adapté aux personnes à mobilité réduite et a été aménagé pour garantir la confidentialité des échanges. « Une condition indispensable pour préserver la dignité de chacun », selon la maire. Les équipements informatiques ont également été modernisé pour permettre une gestion plus efficace des dossiers et un gain de temps qui sera réinvesti dans l'accompagnement humain.

Ainsi ont été inaugurés les nouveaux locaux du CCAS d'Apt. « Qu'ils soient le symbole de notre engagement collectif pour une société plus fraternelle, où personne n'est laissé de côté », a conclut Véronique Arnaud-Deloy.